



# Projet Pédagogique Mercredis



2022-

Chanter

Jouer

Grandir



Rire

cuisiner



# Sommaire

<b>Diagnostic</b>	<b>Page 2</b>
1. <i>Ville</i> .....	page 2
2. <i>Association</i> .....	page 2
3. <i>Lieu</i> .....	page 2
4. <i>Locaux</i> .....	page 2
5. <i>Public</i> .....	page 3
<b>Objectif</b>	<b>Page 3</b>
1. <i>Les valeurs de l'association</i> .....	page 3
2. <i>Les objectifs</i> .....	page 4
<b>Contact</b>	<b>Page 5</b>
3. <i>Bureau</i> .....	page 5
4. <i>Responsable de l'ALSH</i> .....	page 5
<b>Fonctionnement vie quotidienne</b>	<b>Page 6</b>
1. <i>Accueil et départ</i> .....	page 6
2. <i>Temps forts</i> .....	page 6
3. <i>Les règles de collectivité</i> .....	page 8
4. <i>Trousse de secours</i> .....	page 9
5. <i>Journée type</i> .....	page 10
<b>Fonctionnement activité</b>	<b>Page 8</b>
1. <i>Les activités</i> .....	page 8
2. <i>Thème</i> .....	page 8
3. <i>Grand Jeu</i> .....	page 8
4. <i>Sortie thématique</i> .....	page 9
<b>Equipe</b>	<b>Page 11</b>
1. <i>Les normes d'encadrement d'un Accueil Collectif de Mineurs</i> .....	page 11
2. <i>Rôle du directeur</i> .....	page 11
3. <i>Rôle des animateurs</i> .....	page 12
4. <i>Pause</i> .....	page 12
5. <i>Alcool, cigarette et drogue</i> .....	page 13
6. <i>Retard et absence</i> .....	page 13
7. <i>Téléphone portable</i> .....	page 13
8. <i>Réunions</i> .....	page 13
<b>Modèle d'évaluation</b>	<b>Page 13</b>
<b>Conclusion</b>	<b>Page 15</b>

## Diagnostic

### 1. Ville

RAI est un petit village situé dans l'ORNE en NORMANDIE. Cette commune fait partie du canton de L'AIGLE Ouest. Située à 150kms à l'Ouest de Paris, les 1500 habitants résident sur une commune d'une superficie de 1603 ha. Elle possède une église romane du XIème siècle : Notre Dame de l'Assomption. En face, un ancien lavoir vient d'être restauré de même que la « ferme de Rai » où siègent de nombreuses manifestations culturelles, qui appartient maintenant à la Communauté de Communes des pays de L'AIGLE. Profitant d'un cœur de bourg dynamique avec un petit centre commercial attrayant, la vie associative est très importante et de nombreuses possibilités sont offertes aux amateurs de sports.

### 2. Association

Le Centre de Loisirs de RAI « Bulle d'Air » est une association qui a pour objet de proposer aux enfants un milieu favorable au développement et à l'épanouissement individuel et collectif par des loisirs, rencontres, vie collective, activités sportives et sorties culturelles. Depuis le 1er janvier 2012, elle succède à L'Amicale Laïque et gère l'accueil de Loisirs de Rai, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans révolus.

### 3. Localisation

**Pôle Animation Pierre SEVIN  
Route de St Symphorien  
61270 Rai**

### 4. Locaux

#### Au rez-de-chaussée :

- Le hall d'accueil offre aux familles un accès facilité aux informations du Centre de Loisirs, mais aussi à la vie du Pôle Animation Pierre SEVIN et plus largement de la commune. On peut y trouver les programmes d'activités, le projet éducatif de la structure, le projet pédagogique, la plaquette de présentation (plus accessible et plus ludique) présentant les orientations éducatives de l'ACM, ainsi que la caisse aux affaires perdues !
- Par le hall, on accède à un bloc sanitaire.
- Une salle d'accueil pour les + 6 ans avec un espace détente (avec coussins, BD...), un espace d'activité.
- Une autre salle est destinée à l'Accueil Ados. Ces deux pièces sont en enfilade, ce qui facilite la passerelle entre les 2 accueils jeunes.
- Entre les deux salles il y a un bloc sanitaire.
- Dans l'autre aile, une salle est réservée pour les 3-6 ans avec du mobilier et des jeux adaptés. Elle dispose d'un espace de créativité avec 3 tables et 16 chaises, un espace de jeux (jeux de construction, poupées, cuisine...) ainsi qu'un coin repos où des livres sont à disposition.
- Des lits sont directement accessibles dans le placard de la salle.
- Accolé à la salle des petits, un espace de douche est aménagé.
- Une kitchenette permet de proposer des ateliers « cuisine » en petit effectif.

#### A l'étage :

- Le palier offre un espace vestiaire et un bloc sanitaire.
- Le bureau de l'équipe d'animation.
- Une salle d'activité
- La dernière salle de l'aile est le bureau du Directeur de l'accueil Ados
- Entre les deux salles il y a un bloc sanitaire.

#### A l'extérieur :

- La cour dispose d'une structure de jeux, dont 2 jeux ressorts, un espace engazonné et ses bacs de jardinage : « Incroyables Comestibles », projet co-animé par la mairie et le centre de loisirs. Les légumes et autres cultures (herbes aromatiques...) sont accessibles à tout le monde, chacun se sert selon ses besoins. Les enfants aident durant l'année à cultiver et entretenir ces bacs, encadrés par les animateurs. Divers accessoires sont disponibles (ballons, frisbees, raquettes...).

#### Mais aussi

- La proximité de la bibliothèque, de la ludothèque et du gymnase nous permet de proposer des activités culturelles et sportives dans un lieu protégé et sécurisant.
- Nous avons accès à la cour de l'école avec un city stade, un espace goudronné permettant des ateliers « rollers », un espace engazonné.
- Nous profitons aussi du parcours de santé, avec ses jeux et son city stade.
- Le centre aquatique « Cap Orne » de l'AIGLE, complète notre offre d'activités.

### **5. Public**

Le Centre de Loisirs reçoit tous les enfants scolarisés âgés de 3 à 12 ans révolus. Tous les enfants sont accueillis dans une démarche égalitaire sans discrimination sociale ou culturelle. Les enfants présentant un handicap physique ou mental, le sont également avec les éventuelles prédispositions que nécessite un accueil de qualité.

#### Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

Nous pouvons accueillir un enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique sous condition d'une mise en place un projet d'accueil personnalisé entre les parents, le médecin et le responsable du centre, et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité et les locaux.

L'équipe travaillera en collaboration avec la famille de l'enfant, en amont si possible et pendant son accueil, des rencontres seront organisées pour échanger sur l'évolution de l'enfant.

Pour améliorer l'accueil, des rencontres avec des éducateurs spécialisés pourront être organisées, afin d'avoir des pistes d'amélioration de l'accueil de l'enfants.

L'équipe d'animation pourra suivre des formations sur l'accueil d'enfant portant un handicap

### **Objectif**

## 1. Les valeurs de l'association

### La citoyenneté

C'est l'apprentissage de la vie en société, la connaissance et le respect de l'autre, et la création de liens de solidarité.

### La démocratie

C'est le droit à la différence, à la parole et à la participation. Ce droit donné à l'enfant lui permet de se sentir acteur.

### L'engagement

C'est sensibiliser les enfants au fait qu'ils peuvent s'engager dans des projets et des actions qui les touchent (ex l'écologie, le bénévolat, les clubs sportifs etc.)

### L'inclusion

C'est inclure tous les enfants sans discrimination dans le centre. D'intégrer les parents dans les projets, de les rendre acteurs. De permettre, de favoriser les relations inter générationnelles.

## 2. Les objectifs

Permettre à l'enfant de s'exprimer			Objectif éducatif
Offrir la possibilité de donner son avis et ses idées		Favoriser le sentiment d'être écouté	Objectifs Pédagogiques
Organiser des temps d'échanges et des outils (ex une boîte à idées)	Prendre le temps d'écouter et échanger individuellement avec chaque enfant	Prendre en compte leurs remarques et leurs demandes	Objectifs d'animation

Développer le lien social et la citoyenneté				Objectif éducatif
Favoriser la notion de respect		Développer le vivre ensemble		Objectifs Pédagogiques
Faire respecter les règles de vie en collectivité	Sensibiliser au respect du matériel	Mettre en place des jeux collectifs	S'ouvrir vers l'extérieur, vers l'autre.	Objectifs d'animation

Favoriser l'intégration de chaque enfant				Objectif éducatif
Permettre à chaque enfant de s'intégrer		Intégrer les parents dans le centre		Objectifs Pédagogiques
Adapter les activités	Organiser des jeux ou des	Offrir aux parents la possibilité de	Organiser des événements avec les parents	Objectifs d'animation

	temps de présentation	participer à la gestion de l'association en rejoignant le Conseil d'Administration	et les enfants, créer des liens	
--	-----------------------	------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------	--

Développer l'éveil culturel et leurs créativité				Objectif éducatif
Développer leur imaginaire et créativité		Favoriser les activités culturelles		Objectifs Pédagogiques
Mettre en place un thème	Mettre en place diverses activités manuelles et d'expressions	Organiser des sorties culturelles	Développer les activités sportives	Objectifs d'animation

Favoriser l'autonomie, la responsabilité et le développement de l'enfant				Objectif éducatif
Soutenir l'enfant dans sa démarche de responsabilisation		Favoriser la participation des enfants dans ses activités et sa vie quotidienne.		Objectifs Pédagogique
Accomplir des actions autonomes pour lui et pour le groupe.	Apprendre le respect du matériel	Faire participer les enfants aux tâches de la vie quotidienne	Amener l'enfant à faire seul dans les activités et la vie quotidienne.	Objectifs d'animation

- **Prendre du plaisir**

L'objectif le plus important est que les enfants prennent du plaisir à venir au Centre de Loisirs de Rai « Bulle d'Air », qui doit être un lieu où les enfants peuvent rigoler, s'amuser, chanter, jouer, grandir, sauter, courir etc.

## **Contact**

### **1. Bureau**

<p><u>Président :</u>  Andrew THOMPSON-COON  Tel : 0682644438 Mail : <a href="mailto:thompsoncoon.andrew@wanadoo.fr">thompsoncoon.andrew@wanadoo.fr</a></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<u>Secrétaire</u> Mme Alexandra ROBERT	<u>Trésorière</u> Mme CICE Myriam
<u>Secrétaire Adjointe</u> Christine CORBIN	<u>Trésorier Adjoint</u> Christophe DUMAS
<u>Autres membres du Conseil d 'Administration</u> Mélissa MICHEL, Sylvie RENOU, Stéphanie PINTEL, Audrey F, Lucie WEYL	

## 2. Responsable de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Nom Prénom	CAVALLARO Lorenzo
Fonction	Directeur de structure
Mail	<a href="mailto:assbulledair@gmail.fr">assbulledair@gmail.fr</a>
Téléphone	0781843851 0250769032
Site internet	<a href="https://centredeloisirsrai.fr/">https://centredeloisirsrai.fr/</a>
Facebook	<a href="https://www.facebook.com/bulle.dair.3990">https://www.facebook.com/bulle.dair.3990</a>

## Fonctionnement vie quotidienne

### 1. L'accueil et le départ des enfants

#### Fonctionnement

Les enfants peuvent être accueillis à la journée ou à la demi-journée

#### Les horaires d'arrivée

07h30- 9h00 et 12h00-14h

#### Les horaires de départ :

12h00-14h00 et 16h00-18h00

#### L'accueil

- Un animateur est désigné pour faire l'accueil. Il doit
  - Inscrire les enfants
  - Inscrire les informations des parents.
  - Compter les effectifs et les différents régimes alimentaires, en informer le directeur et les animateurs
- Les animateurs qui ne font pas l'accueil, s'occupent et jouent avec les enfants
- A 9h les groupes vont dans leurs salles, les animateurs doivent les compter.



### Le départ des enfants

Les animateurs doivent :

- Inscrire les enfants qui partent
- Faire un retour de la journée aux parents
- Donner les informations aux parents pour les prochains jours
- S'occuper et jouer avec les enfants

## 2. Temps forts de la journée

### Réunion des enfants

#### **Le Rôle des animateurs**

- Ils permettent à chaque enfant d'avoir un temps de parole
- Ils décrivent la journée (planning des activités des tâches, etc.)

#### **Le Rôle des enfants**

- Le but de la réunion est de donner la parole aux enfants sur leur ressenti, leurs vacances ou sur divers sujets, cela peut être un moment pour chanter

### Repas

#### **Les Mercredis**

Les enfants apportent leurs repas et le mange au pôle animation

#### **Le Rôle des animateurs**

- Ils sont garants du bon déroulement du repas et favorisent les échanges dans le respect.
- Ils aident les petits sans faire à leur place pour qu'ils apprennent à le faire seul.
- Ils veillent à ce que les enfants goûtent un peu à tout sans les forcer.
- Ils aident à servir le repas et à débarrasser les tables

#### **Le Rôle des enfants**

- Les repas constituent un moment de plaisir et de détente (convivialité, partage, écoute, dialogue, équilibre) ; ils ne doivent donc pas être précipités.
- Ils doivent essayer de goûter à tout
- Ils aident à débarrasser les tables

### Temps libre

#### **Le Rôle des animateurs**

- Ils jouent et discutent avec les enfants
- Ils sont disponibles et à l'écoute des enfants
- Ils peuvent prendre une pause (en roulement.)

#### **Le Rôle des enfants**

- Ils peuvent se défouler, souffler et faire ce qu'ils veulent dans la limite des règles.
- Ce sont des moments importants pour se construire, échanger et être seul ou en groupes sans l'animateur

### Temps calme

#### **Le Rôle des animateurs**

- Ils jouent et discutent avec les enfants
- Ils sont disponibles et à l'écoute des enfants
- Ils peuvent prendre une pause (en roulement.)

#### **Le Rôle des enfants**

- Les petits qui ne vont pas à la sieste ont la possibilité de s'allonger.
- Ils peuvent faire des jeux calmes et non salissants (ex jeux de société)

### Sieste

#### **Le Rôle des animateurs**

- Ils aident les enfants à s'endormir,
- Ils vérifient que les enfants n'ont pas eu de problème

#### **Le Rôle des enfants**

- Les enfants qui ne dorment pas, intègrent l'activité.

### L'hygiène

#### **Le Rôle des animateurs**

- Ils veillent à ce que le passage aux toilettes des enfants se fasse systématiquement avant le repas de midi et le goûter.
- Ils doivent faire attention à l'hygiène des enfants tant corporelle (lavage des mains, pipi d'enfants...) que vestimentaire et ne doivent pas hésiter à changer l'enfant si besoin.

#### **Le Rôle des enfants**

- Les enfants ont un libre accès aux toilettes, cependant il faut qu'ils préviennent un animateur.

### **3. Les règles de collectivité**

Les règles doivent être régulièrement rappelées aux enfants

<p><b><u>Dans la cour</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Attendre un animateur pour sortir</li><li>➤ Demander pour prendre un jouet et le ranger</li><li>➤ Ne pas cracher</li><li>➤ Ne pas mettre d'objet dans la bouche d'égout.</li></ul> <p><b><u>Dans le Pôle Animation</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Ne pas crier</li><li>➤ Ne pas courir et jouer dans les couloirs et les escaliers</li><li>➤ Faire attention et ranger les jouets et les feutres</li><li>➤ Demander pour prendre un jeu de société</li><li>➤ Ne pas aller dans la cuisine</li><li>➤ Ne pas aller dans les salles sans demander</li><li>➤ Ne pas fouiller dans le matériel manuel</li><li>➤ Ne pas prendre l'ascenseur</li></ul> <p><b><u>Cantine</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Ne pas crier</li><li>➤ Ne pas jouer avec la nourriture, l'eau et la vaisselle</li><li>➤ Rester assis sur la chaise tout le long du repas</li><li>➤ Ne pas se retourner</li><li>➤ Aller aux toilettes avant ou après</li></ul>	<p><b><u>Camarades</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Respecter et ne pas insulter</li><li>➤ Ne pas taper</li><li>➤ Ne pas embêter</li><li>➤ Ne pas voler ou prendre un objet de ses mains</li><li>➤ Ne pas abimer ses objets ou dessin</li></ul> <p><b><u>Adultes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Respecter et ne pas insulter</li><li>➤ Ne pas taper</li><li>➤ Ecouter</li></ul> <p><b><u>En sortie</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Ne pas aller sur la route</li><li>➤ Être rangé,</li><li>➤ Ne pas pousser sur la route</li><li>➤ Ne pas jouer</li><li>➤ Ne pas monter sur les poteaux</li><li>➤ Attendre l'accord des animateurs pour traverser</li></ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 4. **Trousse de secours**



© 2014 JESUISANIMATEUR.FR - Tous droits réservés.

La trousse de secours doit être adaptée selon le nombre de personnes concernées par la sortie (enfants et adultes), le milieu environnant (montagne, mer, campagne, etc.), les activités physiques ou sportives prévues. La trousse ne doit contenir que des produits et du matériel pouvant être utilisés pour soigner les égratignures et les petites plaies.

Il est fortement conseillé d'y insérer un récapitulatif des principaux numéros d'urgences (Samu, Pompiers, centre antipoison...) ainsi que les coordonnées téléphoniques de la structure et de ses responsables.

Lors d'une sortie, il est important d'emporter un exemplaire des fiches sanitaires des participants ainsi que les traitements d'urgence le cas échéant (asthme, etc.).

Au retour de la sortie, il est indispensable de reporter sur le registre d'infirmerie les éventuels soins prodigués.

Les animateurs doivent vérifier régulièrement leurs contenus et informer le directeur s'il manque des choses

En cas de besoin, il est possible d'isoler un enfant, dans la salle de musique car les autres enfants n'ont pas le droit d'y rentrer. Un lit y sera installé pour que l'enfant puisse se reposer.

## **Numéro d'urgence**

**Pompiers 18**

**Samu 15**

**Police 17**

**Numéro d'Urgence Européen 112**

**Allo enfance maltraitée 119**

## **Fonctionnement activités**

### **1. Les activités**

Pour répondre à ses objectifs, l'équipe pédagogique propose des activités variées. Les animateurs préparent un planning d'activités, en amont, qui peut être modifié en fonction, des envies ou des contretemps (météo, ...).

Les activités (activités manuelles, sorties de découverte, petits jeux, contes, jeux de sociétés ...) alternent pour que les enfants vivent différentes expériences.

L'animateur encadre les enfants mais évite d'agir à leur place.

Il est fortement apprécié des enfants que l'animateur participe aux jeux.

## **2. Activités sportives**

Pour que les enfants puissent bouger et se dépenser, l'équipe d'animation met en place plusieurs séances de jeux sportifs.

Nous avons dans notre équipe, un éducateur sportif diplômé.

Chaque semaine, il prend un groupe d'enfants différents, pour les initier à des disciplines sportives (ex : basket, badminton, kin ball motricité, etc.) au travers de petits jeux. Il adapte sa séance à l'âge des enfants

L'association investit chaque année dans du matériel sportif.

Nous avons un partenariat avec des associations sportives

- U.V RAI-AUBE (club de vélo)
- Vedette de Boisthorel (club de football)
- JCRAI (club de judo).

La liste n'est pas limitative, elle pourra être enrichie au fil du temps, en fonction des opportunités.

Les clubs peuvent nous demander d'intervenir dans notre structure pour faire découvrir un sport et leur club aux enfants, lors d'un entraînement ou lors de matchs sur une ou plusieurs demi-journées.

Nous les sollicitons pour qu'ils puissent nous aider lors de projets spécifiques comme un projet vélo, où sur plusieurs mercredis, l'entraîneur du club de vélo vient animer des séances d'apprentissage et nous aide à encadrer une sortie à vélo.

## **3. Photo et vidéo**

Nous avons investi dans du matériel afin que les enfants puissent s'initier à la photo et la vidéo.

Des activités sont organisées pour leur faire découvrir comment prendre des photos, comment filmer, faire les montages et comment écrire les scénarios etc.

Les enfants peuvent demander d'utiliser le matériel quand ils le souhaitent afin de réaliser leurs propres films ou photos.

Nous travaillons avec la bibliothèque afin mettre en place des expositions.

## **4. « Incroyables Comestibles »**

Cette activité est en partenariat avec la mairie, les enfants s'occupent d'un jardin, la nourriture récoltée est à partager avec toutes les personnes pouvant venir dans les locaux du pole animation Pierre SEVIN

Le but est de favoriser des moments de partage, d'échange, d'apprentissage du jardin et de se connecter les uns aux autres à la nature.

### **5. le socle commun avec les écoles**

Une coordination sera mise en place avec la CDC de l'AIGLE, afin de travailler sur des projets communs avec les écoles

### **6. Médiathèque/ Ludothèque**

Nous allons régulièrement à la médiathèque/ludothèque pour que les enfants profitent des jeux et des livres mis à leur disposition.

Nous participons à des projets communs, ceux-ci peuvent venir soit d'une demande de leur part pour participer à une action qu'ils organisent dans leur local, ou du Centre de Loisirs, afin qu'ils nous aident sur l'un de nos projets ou de nos thèmes. (Expositions photos, la lecture de contes, thèmes, etc.)

### **7. Thème**

Afin de susciter l'imagination des enfants, des thèmes seront choisis et mis en place par l'équipe. Cette dernière devra prévoir des décors, des animations et des échanges en lien avec le thème.

### **8. Grand Jeu**

Pour permettre aux enfants de jouer ensemble, toute l'équipe participera à l'élaboration de grand jeu avec une histoire, des décors et des costumes.

### **9. Sortie thématique**

En fonction du planning d'activités et de la pertinence de la sortie, des activités exceptionnelles peuvent avoir lieu en dehors du centre.

Nous disposons de 2 minibus, mis à disposition par la Mairie de RAI, pour nos sorties. Un bus peut être réservé, dans ce cas un chef de convoi est nommé pour toute la durée du trajet, il doit avertir le chauffeur du nombre de personnes dans le bus (enfants + animateurs) et s'assurer du bon déroulement de la route.

### **10. Soirée**

Des soirées à thèmes seront régulièrement organisées avec les enfants, le but est qu'ils puissent se retrouver et passer un moment festif ensemble.

## **Equipe**

## 1. L'équipe

### Directeur

- Lorenzo BPJEPS

### Adjoint

- Esmeralda Stagiaire BAFD

### Animateurs/trices

- Laurent BEES
- Coralie Stagiaire BAFA
- Fanny apprenti BPJPES Animation Sociale
- Mathilde Stagiaire BAFA
- Kimberley CAP petit enfance

L'équipe d'animation est susceptible de changer durant l'année

## 2. Les normes d'encadrement d'un Accueil Collectif de Mineurs

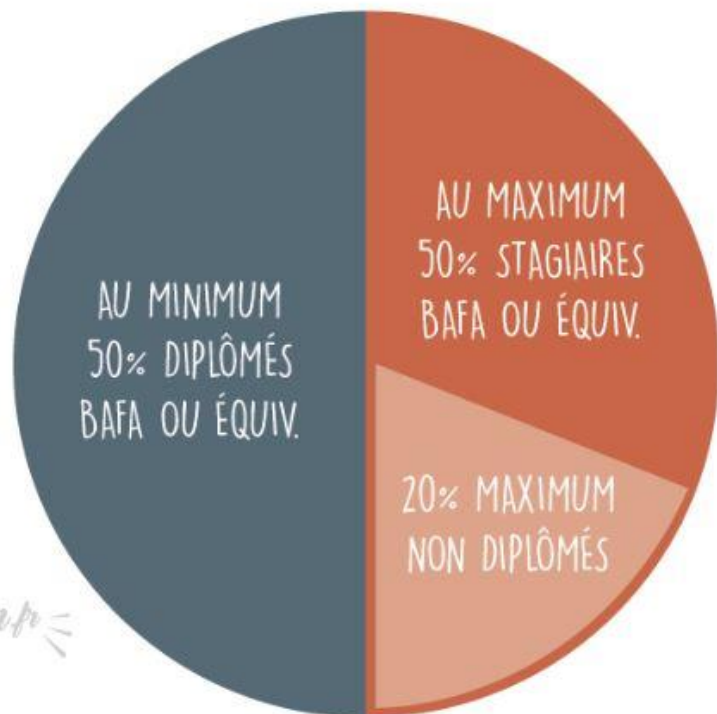
EN ACCUEIL DE LOISIRS

Le taux d'encadrement minimum en accueil de loisirs varie selon l'âge des enfants accueillis :





Je Suis Animateur.fr



- Le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement des accueils de loisirs accueillant au plus 50 mineurs

### 3. Rôle du directeur

- Veiller à ce que l'équipe applique les règles de sécurité et la réglementation d'ACM,
- Créer une cohésion d'équipe,
- Être à l'écoute des animateurs,
- Gérer les réunions d'équipe,
- Faire le relais entre les différents partenaires (Conseil d'Administration, Mairie, CAF, DDCSPP, sport, etc.) et les animateurs,
- Assurer la gestion financière, matérielle et administrative,
- Former les animateurs, les suivre et valider les animateurs stagiaires,
- Mettre en œuvre le projet pédagogique,
- Rendre des comptes au bureau de Bulle d'Air.
- Gérer les inscriptions
- Exerce aussi les rôles d'un animateur et doit être un exemple.

En cas d'absence du directeur, c'est le directeur adjoint désigné qui reprend toutes les fonctions de celui-ci

### 4. Rôle des animateurs

- Animer les différents moments de la journée,



- Aider et communiquer avec ses collègues,
- Connaitre les effectifs tous les jours,
- Gérer les activités,
- Veiller à la sécurité physique et affective de chaque enfant,
- Accompagner l'enfant dans une démarche de respect, d'écoute de l'autre,
- Être à l'écoute des enfants,
- Être garant du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie,
- Respecter les enfants, les parents, ainsi que le personnel communal (agent d'entretien, de cantine, etc.),
- Porter une tenue vestimentaire adaptée à l'activité qu'ils vont réaliser (tenue de sport pour les activités physiques, etc.),
- Participer aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan,
- Garder le secret professionnel,
- Respecter et faire respecter, les règles de sécurité, le règlement des ACM et celui mis en place par le directeur,

### 5. Pauses

Les animateurs pourront prendre des pauses à condition de :

- Prévenir
- Prendre hors des moments importants (activités, réunions, etc.)
- Hors des moments d'accueil du matin et du soir
- Veiller à ne pas laisser en sous effectifs l'équipe d'animation
- Faire un roulement

### 6. Alcool, cigarettes et drogue

La consommation d'alcool et de drogue est strictement interdite avant et durant les heures de fonction. En cas de non-respect, le bureau en sera prévenu et prendra les mesures nécessaires.

Les animateurs pourront fumer durant leur temps de pause à l'extérieur des locaux et ne pas être à la vue des enfants. Ils veilleront à ne pas jeter les cigarettes par terre, mais dans le cendrier prévu à cet effet.

### 7. Retard et absence

En cas de retard, l'animateur doit prévenir le directeur. En cas de répétition de retard, l'animateur recevra un avertissement et le directeur préviendra le bureau.

En cas d'absence, l'animateur doit prévenir le plus rapidement le directeur et la justifier

### 8. Téléphone portable

Il est interdit de jouer avec son téléphone portable et de l'utiliser à des fins personnelles.

### 9. Réunions

Une réunion est organisée une fois par mois celles-ci permettent de

- Préparer un planning prévisionnel des activités,

- Évaluer et discuter de notre travail avec les enfants
- Établir un bilan en équipe.
- Proposer et échanger sur des projets d'animations
- Rappeler les règles

A l'issue de la réunion, les animateurs ont une semaine pour fournir le planning d'activités et la liste de matériel

### 10. Formation

Nous envoyons régulièrement des animateurs en formations BAFA et BAFD

Nous avons dans notre équipe un apprenti BPJPES Animation Sociale

Des temps de formation entre nous sont organisés sur différents thèmes (ex sur les jeux extérieurs, les jeux de sociétés etc)

Les animateurs ont accès à plusieurs plateformes de formation ( Rézorne, Uniformation etc.) et peuvent s'y inscrire. Certains ont déjà suivi différentes formations

### 11. Suivi des animateurs

Des échanges sont régulièrement fait avec l'équipe d'animation pour savoir comment ils se sentent dans l'association, revoir avec eux les choses qui ne vont pas ou qui marchent bien etc . Ces rencontres sont souvent informelles quand ce sont des petits sujets

Des entretiens sont organisés pour faire un bilan et voir avec eux les axes d'améliorations

## Modèle d'évaluation

Des échanges seront organisés avec les enfants pour connaitre leurs ressentis

Chaque animateur remplira cette grille durant la réunion bilan.

	Intitulé	1	2	3	4	5	Observations
Notion de respect	Les enfants ont participé à l'élaboration de la charte de vie						
	Les enfants ont respecté la charte de vie						
	Les enfants ont utilisé les formules de politesses						
	Les enfants ont participé aux rangements des activités						
	Les enfants ont rangé les jouets sortis						

	Les enfants ont participé à la mise en place des goûters et au débarrassage du goûter						
Responsabilité et autonomie	Les enfants ont été sollicités à faire seul						
	Des temps libres ont été organisés						
	Les enfants avaient le choix de leurs activités						
	Des temps d'échange avec les enfants ont été mis en place						
	Le temps de parole des enfants était bien réparti						
Thèmes	Des activités en lien ont été mises en place						
	Les enfants ont apprécié						
	Les enfants y ont été sensibles						
	Des décors pour créer un cadre imaginaire ont été mis en place						
Activités	Des activités de jeux collectifs ont été proposées						
	Une partie libre a été laissée aux enfants lors des activités manuelles						
	Les enfants ont participé à des activités sportives						
	Les activités étaient préparées						
	Elles étaient adaptées aux enfants						
	Les enfants ont-ils apprécié ?						
Grands jeux	Les enfants ont-ils aimé ?						
	Les enfants ont-ils joué ensemble ?						

	Les animateurs ont-ils créé un environnement imaginaire avec :						
	Histoire						
	Costume						
	Décor						
Sorties	Etaient elles adaptées aux enfants ?						
	Des sorties culturelles sont organisées						
	Participer à des sorties avec d'autres structures						

### Conclusion

Le Centre de Loisirs de RAI « Bulle d'Air » doit être un endroit sécurisant pour les enfants, où ils pourront passer d'agréables moments tout en respectant des règles de vie collective. Pour cela, les animateurs devront organiser et mettre en place diverses activités et projets adaptés aux enfants.